



Sri Lanka : danger en cas de retour et accès aux soins médicaux en prison

Renseignement de l'analyse-pays de l'OSAR

Adrian Schuster

Weyermannsstrasse 10
Case postale 8154
CH-3001 Berne

T ++41 31 370 75 75
F ++41 31 370 75 00

info@osar.ch
www.osar.ch

Compte dons
CCP 30-1085-7

Berne, le 22 avril 2016



1 Introduction

Situation : la personne concernée fait partie de l'ethnie tamoule ; elle vient du Nord et a quitté illégalement le Sri Lanka. Elle souffre d'une maladie chronique et a besoin d'une prise en charge médicale régulière, ainsi que de médicaments.

Sur la base d'une demande à l'analyse-pays de l'OSAR, nous avons traité le sujet suivant:

1. La personne risque-t-elle d'être arrêtée en cas de retour ?
2. Les médicaments et le traitement sont-ils aussi disponibles en cas d'arrestation/d'emprisonnement ?

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR observe les développements au Sri Lanka depuis plusieurs années.¹ Les informations qui nous ont été transmises par des expert-e-s² ainsi que nos propres recherches nous permettent de répondre comme suit à la question ci-dessus.

2 Retour

2.1 Danger en cas de retour

Rapports faisant état d'arrestations de personnes tamoules de retour. Comme indiqué dans le renseignement de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés du 16 juin 2015, plusieurs rapports signalent les cas de Tamouls arrêtés à leur retour, même après l'entrée en fonction du nouveau Président Maithripala Sirisena en janvier 2015. Les arrestations semblent souvent être dues à des liens présumés à l'ancien mouvement de libération paramilitaire des *Tigres de Libération de l'Eelam tamoul* (LTTE). Elles peuvent aussi découler du fait que la personne a précédemment quitté le pays illégalement. Une sortie illégale peut entraîner de longues procédures judiciaires ; elle est souvent sanctionnée par une lourde amende.³ Plusieurs articles indiquent par exemple que d'autres personnes de retour ont été arrêtées depuis le dernier rapport de l'OSAR daté du 16 juin 2015.

¹ www.osar.ch/pays-dorigine.html.

² Les recherches de l'OSAR se fondent sur des sources publiquement accessibles, conformément aux standards COI. Lorsque ces sources ne permettent pas de trouver les informations requises dans le temps imparti, l'OSAR fait appel à des expert-e-s. L'OSAR documente ses sources de manière transparente et traçable. Les personnes de contact peuvent toutefois être anonymisées afin de garantir la protection des sources.

³ Organisation suisse d'aide aux réfugiés (OSAR), Sri Lanka, Dangers liés au renvoi des personnes d'origine tamoule, le 16 juin 2015, p. 15-21.

Le journal sri-lankais *Ceylon News* a rapporté en date du 19 avril 2016 qu'un Tamoul originaire de Mullaitivu a été intercepté par le *Terrorist Investigation Department* (TID) à l'aéroport de Katunayake lors de son retour de Doha le 12 avril 2016 et interrogé pendant près de sept heures. Il a ensuite été relâché avec l'ordre de se présenter au bureau du TID à Colombo le lendemain matin. Le jour suivant, il y a été arrêté par le TID. L'homme s'était rendu à Doha en 2013 pour des raisons professionnelles et revenait pour rendre visite à sa famille. Dans un autre cas, une personne originaire d'Adamban dans le district de Mannar a également été interceptée à l'aéroport lors de son retour le 10 avril 2016 et interrogée ensuite pendant des heures au bureau du TID à Colombo.⁴

Le *Tamil Guardian* a rapporté le 25 janvier 2016 qu'un Tamoul de 25 ans originaire de la ville de Kilinochchi et rapatrié d'Oman a été arrêté à l'aéroport après son arrivée au Sri Lanka. Selon la même source, il doit avoir été incarcéré par le *Criminal Investigations Department* (CID) et retenu pour d'autres interrogatoires.⁵

Le 20 janvier 2016, les *Journalists for Democracy in Sri Lanka* ont rapporté que le journaliste tamoul Punniyamoorthi Sasikaran a été arrêté par les autorités sri-lankaises après son retour. Ce journaliste et militant de la ville de Batticaloa à l'est du pays avait fui en Australie en 2012. Les signaux positifs de l'actuel gouvernement sri-lankais l'avaient encouragé à revenir. Toujours d'après la même source, l'intéressé a finalement été libéré sur caution. Mais il s'est vu interdire tout voyage à l'étranger pour cinq ans et a été contraint de s'annoncer chaque mois au tristement célèbre quatrième étage du quartier général du CID à Colombo.⁶

Le 22 décembre 2015, le *TamilNet* a signalé la disparition d'un Tamoul de 22 ans de retour du Qatar, lui aussi originaire de Batticaloa et arrivé le 12 décembre 2015 à l'aéroport de Katunayake à Colombo. La même source a rapporté que beaucoup de Tamouls de retour du Proche-Orient ont récemment été arrêtés par le service secret militaire sri-lankais.⁷

Les Journalists for Democracy in Sri Lanka rapportent que le 16 août 2015, deux Tamouls ont été arrêtés après avoir été expulsés de Turquie. L'un d'eux venait à l'origine de Nord-Jaffna et l'autre de la ville de Ragama à proximité de la capitale Colombo. Accusés de posséder de faux documents de voyage, ils auraient été incarcérés jusqu'au 28 août 2015 dans la prison de haute sécurité de Negombo. D'après les indications fournies par la même source le 20 août 2015, l'ancien Parlementaire au district de Batticaloa P. Ariyanenthiran a signalé qu'au moins 19 Tamouls ont été

⁴ Ceylon News, TID arrests another Tamil Man on Return from Abroad, le 19 avril 2016: www.ceylonnews.com/2016/04/tid-arrests-another-tamil-man-on-return-from-abroad-video/.

⁵ Tamil Guardian, Tamil Youth Detained at Colombo Airport, le 25 janvier 2016: www.tamilguardian.com/article.asp?articleid=17102.

⁶ Journalists for Democracy in Sri Lanka, Returning Tamil Journalist Shocked of 'Betrayal' by fellow Sinhalese, le 8 février 2016: www.jdslanka.org/index.php/news-features/media/588-returning-tamil-journalist-shocked-of-betrayal-by-fellow-sinhalese.

⁷ TamilNet, Tamil Youth in Batticaloa reported missing at Colombo Airport, le 22 décembre 2015: www.tamilnet.com/art.html?catid=13&artid=38058.

arrêtés à l'aéroport de Colombo par des fonctionnaires du CID et du TID depuis janvier 2015 à leur départ ou à leur arrivée.⁸

D'après le journal *Sri Lanka Mirror* du 27 juin 2015, un Tamoul de 30 ans a été arrêté après son retour de Bahrain, alors qu'il était auparavant revenu deux fois sans problème du Qatar et d'Arabie saoudite. Selon cette source, il a été placé en détention au quatrième étage du CID à Colombo. Son frère qui lui a rendu visite aurait été informé par les autorités qu'il s'agissait d'un ancien membre des LTTE placé en détention pour sa réhabilitation. La personne concernée a fait partie des LTTE entre 2000 et 2006. En 2006, elle s'était rendue à l'armée sri-lankaise dans le camp militaire de Sittandi. Une fois relâchée par l'armée, elle avait effectué un voyage au Proche-Orient pour son activité professionnelle.⁹

Amnesty International dispose, selon ses propres indications du 20 avril 2016, de rapports crédibles et récents d'avocates ou d'avocats sri-lankais qui défendent des personnes incarcérées au Sri Lanka. D'après ces rapports, plusieurs Tamouls de retour ont été arbitrairement incarcérés et torturés en 2015. Ces personnes auraient déjà été arrêtées une fois avant leur voyage à l'étranger.¹⁰

Un rapport de l'*International Truth & Justice Project Sri Lanka* datant de juillet 2015 relate les propos d'un membre des forces de sécurité gouvernementales : depuis les élections de janvier 2015, des membres officiels des services de renseignement militaire du *Quartier général des forces de sécurité de Vanni* dans la ville de Vavuniya (appelée aussi « Camp Joseph ») recherchent activement des personnes tamoules qui reviennent de l'étranger pour les interroger. La même personne ajoute que les collaborateurs des services de renseignement militaire ont l'intention d'enlever, d'emprisonner et de torturer les personnes de retour. D'après le rapport de l'*International Truth & Justice Project Sri Lanka*, de nombreux informateurs sont toujours actifs dans la région du Vanni.¹¹

Le rapport de l'*International Crisis Group* daté du 12 août 2015 se réfère à plusieurs sources récentes. Il signale que des Tamouls de retour continuent à être arrêtés en application de la *Loi sur la prévention du terrorisme* (PTA), parce qu'ils sont soupçonnés d'avoir entretenu par le passé des liens avec les LTTE. Après la garde à vue, beaucoup seraient envoyés dans des programmes de réhabilitation encadrés par l'armée. Selon les dires de militants et de politiciens tamouls, des prisons secrètes seraient par ailleurs encore exploitées au Sri Lanka, malgré les démentis officiels.¹²

Cas documentés de Tamouls torturés en 2015, suite à des arrestations ou des enlèvements, parfois après leur retour de l'étranger. Des rapports des ONG

⁸ Journalists for Democracy in Sri Lanka, Four Tamils arrested at Colombo Airport in Midst of Election Fever, le 20 août 2015: www.jdslanka.org/index.php/news-features/human-rights/545-four-tamils-arrested-at-colombo-airport-in-midst-of-election.

⁹ Sri Lanka Mirror, Another Tamil Returnee Arrested, le 1er juillet 2015: www.english.srilankamirror.com/news/item/4878-another-tamil-returnee-arrested.

¹⁰ Renseignement fourni par courriel par Amnesty International (AI), le 20 avril 2016.

¹¹ International Truth & Justice Project Sri Lanka (ITJP), A Still Unfinished War, Sri Lanka's Survivors of Torture and Sexual Violence 2009-2015, juillet 2015, p. 103: www.itjpsl.com/wp-content/uploads/2015/07/Stop-Torture-Report.pdf.

¹² International Crisis Group, Sri Lanka between Elections, Crisis Group Asia Report N°272, le 12 août 2015, p. 17: www.crisisgroup.org/~media/Files/asia/south-asia/sri-lanka/272-sri-lanka-between-elections.pdf.

Freedom from Torture et *International Truth & Justice Project Sri Lanka* de janvier 2016 documentent en tout 27 cas¹³ de personnes tamoules torturées, arrêtées arbitrairement ou enlevées par les forces de sécurité sri-lankaises en 2015. L'ONG *Freedom from Torture* a rapporté le 5 janvier 2016 qu'on lui avait adressé huit personnes torturées en 2015, sous le mandat du nouveau gouvernement sri-lankais. Toutes font partie de l'ethnie tamoule ; elles ont été arrêtées arbitrairement et torturées par l'armée ou les services secrets sri-lankais. Deux des survivants ont identifié comme lieu de torture le tristement célèbre camp Joseph de Vavuniya tenu par l'armée. Parmi les autres lieux identifiés, il y avait notamment le quatrième étage du quartier général du CID à Colombo.¹⁴

Le rapport d'*International Truth & Justice Project Sri Lanka* de janvier 2016 a documenté 20 cas dans lesquels des membres du CID et des services de renseignement militaire, au nombre desquels figuraient aussi de hauts gradés, ont interrogé et torturé des personnes tamoules en 2015, sous le mandat du nouveau gouvernement, et leur ont infligé des violences sexuelles. Le cas le plus récent s'était produit en décembre 2015. Au cours des interrogatoires, plusieurs de ces personnes ont été accusées de vouloir reconstituer le mouvement des LTTE ou de semer le désordre dans le pays en relatant les événements qui se sont produits pendant le conflit et par la suite. Dix-neuf de ces personnes ont été victimes d'enlèvements au moyen de fourgonnettes blanches («White Van Abduction»). Seize occupaient par le passé une fonction de bas niveau au sein des LTTE. Six ont fait partie des LTTE pendant une année ou moins et cinq avaient été forcées d'y adhérer dans leur enfance. Huit de ces personnes sont revenues de l'étranger ou d'une cachette dans la région de Vanni au Nord du Sri Lanka. L'*Eelam People's Democratic Party* (EPDP) était impliqué dans plusieurs de ces enlèvements.¹⁵

Surveillance des personnes de retour. En janvier 2016, l'*International Truth & Justice Project Sri Lanka* en arrive, sur la base des cas documentés, à la conclusion que les Tamouls qui reviennent de l'étranger sont surveillés. Selon cette source, il y a toujours un vaste réseau d'informateurs tamouls qui observent les personnes de retour. En particulier dans la région de Vanni. L'*International Truth & Justice Project Sri Lanka* estime que les services secrets surveillent les personnes de retour pendant plusieurs jours avant de les arrêter. Quitter l'aéroport en sécurité n'est donc pas une garantie de tranquillité ultérieure.¹⁶ Le 16 juin 2015, l'OSAR avait déjà signalé une telle surveillance.¹⁷

Connaissance que les services secrets et les forces de sécurité ont des activités des personnes de retour de l'étranger au sein de la diaspora. En août 2013, l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés a déjà rapporté en détail les dangers encourus par les personnes de retour, du fait de leurs activités politiques en exil.¹⁸ D'après le

¹³ D'après les indications de l'ONG *Freedom from Torture*, un seul des huit cas est identique aux 20 cas documentés par l'*International Truth & Justice Project Sri Lanka*.

¹⁴ *Freedom from Torture*, *Torture cast a Shadow over Sirisena's first Year as President of Sri Lanka*, le 5 janvier 2016: www.freedomfromtorture.org/news-blogs/8786.

¹⁵ ITJP, *Silenced, Survivors of Torture and Sexual Violence in 2015*, janvier 2016, p. 2-20: www.itjpsl.com/wp-content/uploads/2015/07/Silenced_jan%202016.pdf.

¹⁶ Loc. cit., p. 30.

¹⁷ OSAR, *Sri Lanka, Dangers liés au renvoi des personnes d'origine tamoule*, le 16 juin 2015, p. 19-21.

¹⁸ OSAR, *Sri Lanka, Risque encouru à cause des activités politiques en exil*, le 13 août 2013.

rapport de l'*International Truth & Justice Project Sri Lanka* de janvier 2016, il y a des preuves que les services secrets ont présenté aussi en 2015 des photos illustrant les activités de la diaspora et des commémorations à l'étranger à des personnes arrêtées après leur retour au Sri Lanka. D'après les indications du rapport, il faut partir du principe que les activités de la diaspora font encore l'objet d'une surveillance.¹⁹ Le rapport de l'*International Truth & Justice Project Sri Lanka* de juillet 2015 signale que les proches des personnes autrefois concernées ont été interrogés sur leur participation à des protestations contre le gouvernement ou à des commémorations de la guerre à l'étranger. Il ajoute que les forces de sécurité sri-lankaises leur ont montré des photographies de ces personnes prises lors de protestations à l'étranger. C'est un autre indice du fait que les forces de sécurité observent ce type de rencontres et de manifestations à l'étranger.²⁰

De prétendus liens avec les LTTE peuvent conduire à des arrestations ou à des enlèvements. Selon une estimation de l'*International Truth & Justice Project Sri Lanka* datant de janvier 2016, il est encore risqué, pour les Tamouls établis à l'étranger, de retourner au Sri Lanka, s'ils ont entretenu dans le passé un lien avec les LTTE. L'intensité de ce lien ne joue aucun rôle, pas plus que l'époque à laquelle il remonte ou le niveau d'implication de la personne au sein des LTTE. Dans quelques-uns des cas documentés, les intéressés avaient quitté les LTTE encore pendant le processus de paix pour lequel la Norvège avait servi de médiatrice. D'autres cas concernaient des enfants qui avaient été recrutés durant les derniers mois du conflit.²¹

Selon les indications fournies par l'*International Crisis Group* le 29 février 2016 et par *Amnesty International* le 23 février 2016, les forces de sécurité continuent à arrêter des gens soupçonnés d'avoir entretenu des liens avec les LTTE.²² D'après les indications transmises le 13 avril 2016 par l'*US Department of State* (USDOS) au sujet de la situation des droits de l'homme au Sri Lanka en 2015, le service secret militaire et les forces de sécurité du Nord et de l'Est du pays sont responsables de cas documentés ou non d'emprisonnement de personnes accusées de liens avec les LTTE. D'après les indications de l'USDOS, les forces de sécurité collaborent parfois sur ce plan avec des groupements paramilitaires. Les interrogatoires peuvent inclure des mauvais traitements et des tortures après une période d'emprisonnement. Cette source cite des rapports indiquant que les détenus ont été relâchés et prévenus qu'il ne fallait rien divulguer de leur arrestation ou de leur emprisonnement. Ils ont été menacés de mort ou d'une nouvelle arrestation.²³

¹⁹ ITJP, *Silenced, Survivors of Torture and Sexual Violence in 2015*, janvier 2016, p. 30.

²⁰ ITJP, *A Still Unfinished War, Sri Lanka's Survivors of Torture and Sexual Violence 2009-2015*, juillet 2015, p. 103.

²¹ ITJP, *Silenced, Survivors of Torture and Sexual Violence in 2015*, janvier 2016, p. 43.

²² Indications du Sri Lanka Project Director de l'*International Crisis Group* du 29 février 2016 à l'*Immigration and Refugee Board of Canada*, citation tirée de: *Immigration and Refugee Board of Canada (IRB), Sri Lanka, Activity of the Liberation Tigers of Tamil Eelam (LTTE) in Sri Lanka, including Arrests, whether LTTE members have been responsible for Extortion, Disappearances or Bombings since the Government defeated the LTTE, and whether the LTTE has the Capacity to Regroup within Sri Lanka (2010-fév. 2016)*, le 15 mars 2016: www.irb.gc.ca/Eng/ResRec/RirRdi/Pages/index.aspx?doc=456421&pls=1; AI, *Sri Lanka, Amnesty International Report 2015/16, The State of the World's Human Rights*, le 23 février 2016, p. 343: www.amnesty.org/download/Documents/POL1000012015ENGLISH.PDF.

²³ *US Department of State (USDOS), Country Report on Human Rights Practices 2015 – Sri Lanka*, le 13 avril 2016: www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/2015/sca/252975.htm.

Un rapport signale aussi un enlèvement au moyen d'une fourgonnette blanche («White Van Abduction») en 2016. D'après le journal *Ceylon News* du 17 avril 2016, cette information confirme d'autres rapports précisant que les forces de sécurité étatiques participent à ces enlèvements. L'article de presse indique qu'un homme de Jaffna a été enlevé le 10 avril 2016 à Chavakacheri à l'aide d'une fourgonnette blanche par un groupe d'hommes armés en tenue civile. D'après la famille, les hommes armés avaient tout d'abord refusé de décliner leur identité. Ce n'est que dans un second temps qu'ils se sont réclamés du TID. L'épouse de la victime a indiqué au journal qu'elle avait pu rendre visite à son mari le 17 avril 2016 au quatrième étage du CID. L'homme en question serait un ancien membre des LTTE qui aurait suivi un programme étatique de réhabilitation après la fin du conflit.²⁴

Nouvelle vague d'arrestations en vertu de la *Loi sur la prévention du terrorisme (PTA)*. D'après le dernier rapport annuel d'*Amnesty International* et de *Human Rights Watch*, la *Loi sur la prévention du terrorisme (PTA)* est toujours appliquée pour arrêter des Tamouls soupçonnés de liens avec les LTTE.²⁵ Elle autorise une détention administrative prolongée. Quand les détenus affirment avoir été exposés à des tortures ou à des mauvais traitements, c'est à eux qu'il incombe de le prouver. *Amnesty International* relève, dans son rapport annuel de février 2016, que la PTA restreint la liberté d'opinion et la liberté de rassemblement ; elle a été utilisée pour arrêter les personnes critiques à l'égard du gouvernement.²⁶ Plusieurs sources font état d'au moins 21 arrestations en vertu de la PTA entre janvier et août 2015.²⁷ Selon un article du journal sri-lankais *The Island* du 7 avril 2016, même du personnel militaire doit récemment avoir été arrêté en vertu de la PTA. Il recense au total dix membres de l'armée et de la marine ayant subi ce sort depuis janvier 2016.²⁸ Selon les dires du gouvernement sri-lankais, 162 personnes non condamnées se trouvaient en prison en octobre 2015 sous le coup de la PTA.²⁹ Quelques sources émettent toutefois des doutes quant au nombre effectif de personnes emprisonnées sous le coup de la PTA et plusieurs estimations vont au-delà de 200 personnes.³⁰

²⁴ Ceylon News, White-vanned Jaffna Family Man found in CID's 4th Floor, le 17 avril 2016: www.ceylonnews.com/2016/04/white-vanned-jaffna-family-man-found-in-cids-4th-floor/.

²⁵ AI, Sri Lanka, Amnesty International Report 2015/16, le 23 février 2016, p. 343; Human Rights Watch (HRW), World Report 2016 - Sri Lanka, le 27 janvier 2016: www.hrw.org/world-report/2016/country-chapters/sri-lanka.

²⁶ AI, Sri Lanka, Amnesty International Report 2015/16, le 23 février 2016, p. 343.

²⁷ Groundviews, PTA Detainees in Sri Lanka: Prospects for Justice, le 6 novembre 2015: www.groundviews.org/2015/11/06/pta-detainees-in-sri-lanka-prospects-for-justice/; Groundviews, PTA Detainees – Ignored under 'Yahapalanaya?', le 5 septembre 2015: www.groundviews.org/2015/09/05/pta-detainees-ignored-under-yahapalanaya/#_ftn15.

²⁸ The Island, Seven Army Personnel, three Naval Ratings arrested under PTA, le 7 avril 2016: www.island.lk/index.php?page_cat=article-details&page=article-details&code_title=143391.

²⁹ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2015 – Sri Lanka, le 13 avril 2016.

³⁰ Ceylon News, Sri Lanka's Opposition demands Release of Tamil Political Prisoners, le 8 mars 2016: www.ceylonnews.com/2016/03/sri-lankas-opposition-demands-release-of-tamil-political-prisoners-video/; HRW, World Report 2016 - Sri Lanka, le 27 janvier 2016; International Crisis Group, Crisis Watch, N°149, le 1er janvier 2016, p. 14: www.crisisgroup.org/~media/Files/CrisisWatch/2016/cw149.pdf; Groundviews, PTA Detainees in Sri Lanka: Prospects for Justice, le 6 novembre 2015; Groundviews, PTA Detainees – Ignored under 'Yahapalanaya?', le 5 septembre 2015.

2.2 Accès aux médicaments en cas d'arrestation

Comptes rendus de mauvais traitement, tortures et mauvaises conditions lors des arrestations et dans les établissements pénitentiaires. *Human Rights Watch* a documenté en octobre 2015 de très lourdes bavures de la police sri-lankaise à l'égard des suspects et des détenus. Des gens seraient ainsi arrêtés sur la base de fausses accusations. Au lieu de les présenter à un juge dans les 24 heures, les forces de sécurité leur extorquent souvent des aveux par la violence. Par ailleurs, les suspects ont rarement accès à une représentation juridique.³¹ D'après les indications de l'*US Department of State* (USDOS) du 13 avril 2016, des rapports crédibles signalent que la police et l'armée ont enlevé, torturé et violé des gens en 2015 ou commis des abus sexuels. Il est également question de tortures et de mauvais traitements suite à des emprisonnements.³² Le 23 février 2016, *Amnesty International* a elle aussi fait état de tortures et de mauvais traitements à large échelle, incluant des sévices sexuels, en particulier au moment de l'arrestation et pendant la détention préventive.³³ Comme indiqué précédemment, d'autres rapports dénoncent, documents à l'appui, des cas de torture en prison en 2015. L'USDOS indique que les conditions qui règnent actuellement dans les prisons sri-lankaises sont généralement très mauvaises, à cause de la surpopulation carcérale et du manque d'installations sanitaires. Les personnes placées en détention préventive sont souvent mélangées avec des condamnés. Il n'est pas rare qu'elles doivent dormir sur des sols en béton, dans des cellules privées de la lumière du jour ou insuffisamment aérées.³⁴

Indices d'un accès insuffisant aux traitements médicaux et aux médicaments en prison. D'après le renseignement fourni le 8 avril 2016 par un contact local très au fait de la question³⁵, une personne arrêtée sous le coup de la loi sur la prévention du terrorisme (PTA) ou parce qu'elle a par le passé voyagé sans autorisation n'a qu'un accès restreint aux soins médicaux. Ces soins sont dispensés par les dispensaires des prisons et les hôpitaux publics.³⁶ L'USDOS confirme aussi ce dernier point.³⁷ La personne de contact a déclaré avoir sans cesse constaté, lors de visites dans les prisons, que les intéressés n'ont qu'un accès limité aux institutions médicales lors de leur arrestation et pendant leur détention.³⁸

L'approvisionnement en médicaments n'est pas assuré pour une personne qui en aurait régulièrement besoin. D'après la personne de contact, les autorités n'offrent en aucun cas la possibilité de conserver un médicament au réfrigérateur et en réserve.³⁹ D'après les indications faites le 3 avril 2016 par un contact local travaillant dans un

³¹ HRW, 'We Live in Constant Fear', Lack of Accountability for Police Abuse in Sri Lanka, octobre 2015, p. 2-3: www.hrw.org/sites/default/files/report_pdf/srilanka1015_4up_0.pdf.

³² USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2015 – Sri Lanka, le 13 avril 2016.

³³ AI, Sri Lanka, Amnesty International Report 2015/16, le 23 février 2016, p. 343.

³⁴ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2015 – Sri Lanka, le 13 avril 2016.

³⁵ La personne de contact travaille pour une organisation de défense des droits humains au Sri Lanka ; elle est régulièrement amenée à rencontrer des détenus (arrêtés aussi bien sous le coup de la PTA que pour d'autres motifs).

³⁶ Renseignements fournis par courriel le 8 avril 2016 par un contact sur place très au fait de la question.

³⁷ USDOS, Country Report on Human Rights Practices 2015 – Sri Lanka, le 13 avril 2016.

³⁸ Renseignements fournis par courriel le 8 avril 2016 par un contact sur place très au fait de la question.

³⁹ Loc. cit..

cabinet d'avocats au Sri Lanka⁴⁰, la police prétend que les détenus ont accès aux médicaments nécessaires, mais la personne de contact émet des doutes. Elle a par exemple eu connaissance du cas d'une personne emprisonnée à son retour qui n'a pas obtenu la totalité des traitements et médicaments prescrits par le personnel médical, bien que les autorités aient affirmé le contraire.⁴¹

Le rapport sur les bavures des forces de police que *Human Rights Watch* a présenté en octobre 2015 confirme que l'accès des détenus au personnel médical est arbitraire ou insuffisant. Les personnes exposées à de mauvais traitements en prison semblent souvent n'avoir aucun accès aux soins médicaux.⁴²

Vous trouverez les publications de l'OSAR sur le Sri Lanka et d'autres pays d'origine des réfugiés sous www.osar.ch/pays-dorigine.

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR s'engage pour que la Suisse respecte le droit à la protection contre les persécutions ancré dans la Convention de Genève relative au statut des réfugiés. Neutre sur le plan politique et confessionnel, l'OSAR est l'association faîtière nationale des organisations d'aide aux réfugiés. Son travail est financé par des mandats de la Confédération et par le soutien bénévole de particuliers, de fondations, de communes et de cantons.

L'OSAR-Newsletter vous informe des nouvelles publications. Inscription sous www.osar.ch/newsletter.

⁴⁰ La personne travaille dans un cabinet d'avocats au Sri Lanka ; elle a régulièrement affaire à des personnes arrêtées à leur retour.

⁴¹ Réponse fournie par courriel le 3 avril 2016 par un juriste actif sur place.

⁴² HRW, 'We Live in Constant Fear', Lack of Accountability for Police Abuse in Sri Lanka, octobre 2015, p. 2-3.